



métropole
ROUEN NORMANDIE

GESTION DIFFERENCIÉE DES ESPACES VERTS

Qu'est-ce
que la gestion
différenciée ?

Pourquoi la
mettre en
pratique ?

Quelles
sont les
actions de la
Métropole ?

La Métropole est engagée dans la gestion différenciée de ses espaces verts pour préserver la nature, protéger la ressource en eau et pour que votre environnement ne soit plus pollué par les pesticides liés à l'entretien de ces espaces.

QU'EST-CE QUE LA GESTION DIFFÉRENCIÉE ?

La gestion différenciée est un compromis entre la gestion horticole et la gestion écologique des espaces verts. Le recours aux pesticides et l'éradication de la nature spontanée ne sont plus compatibles avec les enjeux de préservation de l'environnement et en particulier avec la qualité de l'eau.

La gestion différenciée consiste à adapter le mode d'entretien des espaces en fonction de leur fréquentation, de leur usage et de leur localisation. Les fréquences d'intervention, ainsi que les moyens humains et matériels sont adaptés, en essayant de maintenir une gestion la plus douce possible.

Les espaces verts sont ainsi classés en plusieurs catégories :

- l'espace de prestige bénéficiant d'interventions très fréquentes
- l'espace intermédiaire dont l'entretien est moins intensif
- l'espace naturel où la faune et la flore spontanées sont favorisées.

À QUOI SERT LA GESTION DIFFÉRENCIÉE ?

La gestion différenciée permet de favoriser la diversité des êtres vivants et des milieux naturels, appelée biodiversité. Les espaces verts, comme les espaces naturels, servent aussi de lieux de vie pour des espèces animales et végétales sauvages de plus en plus menacées par la destruction ou la fragmentation de leurs milieux naturels. Un oiseau sur huit, un mammifère sur quatre et un amphibien sur trois est aujourd'hui menacé d'extinction !



La suppression des pesticides, améliore la qualité de l'eau du robinet que vous buvez et de l'air que vous respirez.

En intervenant moins sur des espaces laissés plus naturels, la gestion différenciée permet de libérer du temps aux agents d'entretien pour mettre en œuvre, sur des petites surfaces, des techniques douces qui demandent parfois plus de temps, comme le désherbage manuel ou mécanique.

NATURE SAUVAGE EN VILLE

Côté paysage, la gestion différenciée permet de diversifier le type d'espaces verts qui s'offrent à vous et de retrouver des espaces de nature sauvage en ville. Elle augmente la biodiversité, c'est-à-dire la diversité des espèces animales et végétales et la diversité des milieux accueillant ces espèces.

EN QUOI CONSISTE LA GESTION DIFFÉRENCIÉE DES ESPACES VERTS ?

La gestion différenciée se caractérise par la mise en œuvre de pratiques de gestion différentes :

- Espacement des fréquences de tonte,
- Fauche annuelle en fin d'été, sur certains sites, au lieu de plusieurs tontes dans l'année,
- Paillage des pieds d'arbres, pieds de haies et massifs avec des copeaux de bois,
- Désherbage alternatif : thermique, mécanique, manuel ou pas de désherbage du tout,
- Taille douce des arbres et arbustes,
- Enherbement spontané des espaces minéraux non fréquentés.

Ces pratiques font évoluer l'aspect des espaces verts.

À chacun de s'habituer et de faire évoluer son regard en tolérant davantage l'herbe qui pousse autour de nous. C'est la qualité de notre environnement et le bien-être de tous qui en dépend !



QUELLES SONT LES ACTIONS DE LA MÉTROPOLE ?

La Métropole est gestionnaire de plus de 350 espaces verts, qui représentent près de 150 hectares : bassins, déchetteries, périmètres de protection de captage d'eau potable, zones d'activités, parcs urbains, bases de loisirs, accompagnements de voiries ou encore abords de bâtiments. La Métropole s'est d'abord attachée à être exemplaire sur les sites dont elle a la gestion.

Depuis 2012, elle applique la gestion différenciée sur ses espaces grâce à l'élaboration de plans de gestion cartographiés.

Depuis 2013, elle accompagne également les autres gestionnaires d'espaces verts volontaires du territoire (communes, entreprises, établissements publics et d'enseignement supérieur, copropriétés) pour la mise en œuvre de la gestion différenciée sans pesticides. Les bienfaits de la gestion différenciée sur la biodiversité sont évalués dans le cadre de suivis naturalistes. Attendez-vous à côtoyer certains espaces verts plus naturels où vous pourrez observer la faune et la flore sauvage de la région et profiter de l'incroyable spectacle de la nature !

Et pensez à adopter les mêmes pratiques dans votre jardin !

BASSIN DE LA MÉTROPOLE LAISSÉ EN PRAIRIE



LE PASSAGE EST PLUS SOUVENT TONDU QUE LE TALUS.



www.metropole-rouen-normandie.fr
www.gestiondifferenciee.com/
www.plante-et-cite.fr
Renseignements :

www.gestiondifferenciee.org/
www.ecophytozna-pro.fr/

Métropole Rouen Normandie

Services aux usagers et transition écologique
Direction Energie, environnement
Tél. : 02 32 76 44 72

Réalisé avec le soutien financier de

